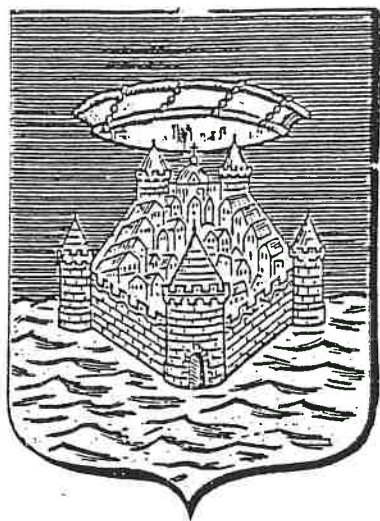




MERVILLE

COMMUNE RURALE

Bulletin ~ Liaison & Information



N°14 / 2^e trimestre 1986

S O M M A I R E

- AU COEUR DE NOTRE CITE -

- Délibérations
- Travaux des Commissions
 - Préparation pool routier 87/88
 - Assainissement
 - Accès Groupe scolaire
 - Aménagements sportifs
- Etat civil

- INFORMATIONS -

- Asselement - Recensement - Congés
- Ordures ménagères - Assistante sociale
- Bulletin (précisions)
- Ecoles - T U C -
- Centre aéré de Launac
- Au niveau du Conseil Général
 - Aide aux handicapés
 - Centre de formalités des entreprises

- VIVRE A MERVILLE -

- A.C.C.A.
- Foyer rural
- Twirling Club
- Ecole de musique

M E R V I L L E

Liaison et Information

Rédaction - Publication - Diffusion

Madame Jacqueline LABEZIN - Monsieur Serge LASKA
Monsieur Maurice LLORCA - Monsieur Guy MONBRUN

Création - Edition - maquette - MAIRIE de MERVILLE

TEL. 61 85 00 42

AU COEUR DE NOTRE CITE

DELIBERATIONS

=====

Lors des réunions en date du 25 Avril et 23 MAI 1986,
le Conseil municipal a délibéré sur :

- Enquête publique pour classer en chemin communal une partie de chemin longeant le parc du chateau et reliant la route de Grenade à celle de Toulouse et le déclassement du chemin communal du Rouget en chemin rural.

- Emprunt auprès du C A E L de 166.000 F et de 499.000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le complément de financement du Groupe scolaire,

- Achat terrain pour la station de relèvement au prix de 18 F le M2,

- Choix de la D.D.A. comme maître d'oeuvre pour les travaux d'assainissement,

- Projet d'achat d'une balayeuse à la commune de Beauzelle.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

=====

Préparation du pool routier 87/88

Pour les deux années à venir le pool routier portera certains aménagements à savoir :

- chemin du bois de beillard

- chemin de la capelette

- carrefour pour l'hotel du Valentine, sur le CD2

avec participation du constructeur, et son raccordement au chemin du Poulidas et du Rouget

- divers entretiens de routes

Le tout pour un mandat de 1.300.000 F à condition que le programme soit accepté par le Département.

.../...

.../...

Assainissement

Dans le cadre des travaux d'assainissement du réseau d'eaux usées, la prochaine tranche portera sur la station de relèvement, nécessaire pour desservir le quartier des mourlanes et pour la suite du réseau. Elle évitera près de 3 KM de canalisations. Compte tenu du financement, les travaux de collecteurs ne comprendront que la liaison avec le collecteur qui arrivait au garage DAMINATO, et le chemin des mourlanes jusque chez M. BALY, à moins que des économies ne permettent d'aller plus loin.

Allées du groupe scolaire

L'ouverture des plis du dossier d'appel d'offres concernant les travaux d'accès au groupe scolaire ainsi que le parking a eu lieu dernièrement dans les locaux de la Mairie de GRENADE sous la présidence de M. BILLIERES, Président du SIVOM. C'est l'entreprise SOCIETE CHIMIQUE DE LA ROUTE qui obtint le marché, pour un mandat de 341.000 F TTC. Le rabais obtenu permettra de traiter la quasi totalité du projet.

Aménagements complémentaires

Sur le terrain mitoyen au groupe scolaire que la Mairie vient d'acquérir, une commission est en train d'étudier des aménagements pour pratiquer certains sports (stade d'entraînement, sautoir, piste de 60 M, terrain de volley ou autre), le tout en fonction de la place disponible.

De toute évidence nous ne manquerons pas de tenir informées les sociétés sportives.

ETAT CIVIL

CARNET ROSE - BLEU -

=====

Aurore Marie-Pierre Paule Claude PONS	le 20 Mai 1986
Emilie LAVIE-DERANDE	le 2 Juin 1986
Charlotte Chloé CAYRE	le 13 Juin 1986

CARNET BLANC -

=====

Rolf Albrecht DYCKERHOFF avec Françoise Marie-Thérèse DORIE	
	le 30 Mai 1986

CARNET NOIR -

=====

Stanislas TOMASIK	77 ans	le 11 Mai 1986
Jeanne Marie SALLES née DARGASSIES	95 ans	le 13 Mai 1986
Angèle PALMERO née CARAMELLINO	86 ans	le 20 Mai 1986
Antonin Joseph PANEBOEUF	82 ans	le 8 Juin 1986

INFORMATIONS

DECLARATION D'ASSOLEMENT -

Comme chaque année les agriculteurs sont tenus de remplir une déclaration d'assolement. Les imprimés sont à leur disposition à la mairie où ils devront être déposés avant le 10 Juillet délai de rigueur.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens nés entre le 1er Mars et le 30 JUIN 1969 sont priés de se présenter à la Mairie en vue de leur recensement avant le 30 Juillet.

CONGES

En vue des congés annuels et du :

- 7 JUILLET au 26 JUILLET inclus

le secrétariat de la Mairie ne sera ouvert que le matin de :

- 9 Heures à 12 heures et

le SAMEDI MATIN de 9 H à 11 H.

ORDURES MENAGERES

Le Conseil municipal a décidé l'achat d'une benne devant permettre de déposer en permanence de la ferraille ou des encombrants. Il sera précisé dans le prochain journal quelles seront les périodes d'utilisation .

A cette occasion nous rappelons que ne sont admis à la collecte hebdomadaire ou dans les containers que les déchets d'origine ménagère à l'exclusion de tous autres.

.../...

.../...

Les sacs doivent être déposés dans la rue ou dans les containers, au plus tôt la veille au soir de la collecte qui se fait; rappelons le :

Mardi matin : pour toute la commune sauf route de Larra

Mercredi matin : route de Larra

Vendredi matin : points de collecte en containers :

- place du chateau - mairie - écoles - mourlanes -
- pangoussié - lotissements Panoramic et Lartigues.

Ayant fait un effort , nous espérons que chacun aura à coeur de ne pas transformer certains coins de la commune en dépotoir.

ASSISTANTE SOCIALE

Pas de permanence en Juillet pour l'assistante sociale du régime général.

BULLETIN - Précisions

Communiqué de la rédaction :

Suite à plusieurs lettres ayant pour objet l'article " Au delà des élections " signé S. LASKA, la rédaction d'un commun accord a décidé de ne plus faire paraître d'articles plus ou moins tendancieux.

Je tiens à signaler que, déjà, à la suite de plusieurs reproches, il avait été demandé aux rédacteurs de signer leurs articles sans aucune forme de correction de notre part et sous leur responsabilité.

Malgré tout si pour une raison quelconque un article plus ou moins dirigé demande de paraître sous le sigle d'une société il se verra purement et simplement interdit.

pour la rédaction,
Le rédacteur en chef,
Maurice LLORCA.

.../...

ECOLES ATTENTION !

Changement d'horaires.

A la demande de l'association des parents d'élèves et des enseignants, les horaires de l'ECOLE PRIMAIRE vont être modifiés à compter de la rentrée de Septembre.

Ils seront les suivants :

8 H 45 - 11 H 45

13 H 45 - 16 H 45

Les nouveaux horaires de transport scolaire seront portés à la connaissance des utilisateurs par voie de presse avant la rentrée.

GARDERIE

Compte tenu du fait que très peu d'enfants fréquentent la garderie de 7 H à 7 H 30 et de 18 H à 19 H, et du fait que l'an prochain il y aura une garderie pour chaque école, elles commenceront le matin à 7 H 30 et se termineront le soir à 18 H 30.

TICKETS DES REPAS A LA CANTINE

Ils seront à prendre à l'école primaire uniquement le MUNDI et le MARDI.

TRAVAUX D'UTILITE COLLECTIVE

La Municipalité fait savoir qu'elle recherche :

- Deux T U C pour la maternelle à la prochaine rentrée scolaire (assistants (es)),
 - Deux T U C pour différents travaux de réparation et remise en état de mobilier scolaire,
 - Un T U C supplémentaire pour l'entretien des espaces verts,
- Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Mairie.

=====

OUVERTURE D'UN CENTRE AERE A LAUNAC

Dans le cadre magnifique du parc de LAUNAC le centre aéré ouvrira ses portes le 1er Juillet 1986.

Ce centre de loisirs accueillera vos enfants de 6 à 12 ans du Lundi au Vendredi de 9 heures à 17 Heures 30.

Une garderie sera assurée de 7 Heures 45 à 9 Heures et de 17 H 30 à 18 H 45.

Nous proposons à vos enfants des journées de détente à travers de multiples activités, entre autres :

- camping
- pêche
- équitation
- piscine

Le prix est fixé à 40 F la journée, 200 F la semaine, 800 F le mois. Une aide journalière peut être accordée par la C.A.F. ou la M.S.A. en fonction du quotient familial.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- la Mairie de LAUNAC : tél. 61 85 40 43
- Cathy ZIMNOL, animatrice, tél. 61 85 41 63 (de 9 H à 12H)
- Chantal ROSE, animatrice, tél. 61 82 74 96 (de 14H à 16 H

AIDE AUX HANDICAPES PHYSIQUES

Lors de sa séance du 25 Novembre 1985, le Conseil Général de la Haute-garonne a décidé d'apporter son soutien aux handicapés physiques souhaitant adapter leur logement afin de préserver leur autonomie;

Le Département a chargé le PACT-ARIM de la Haute Garonne d'apporter son soutien technique à l'opération et de rechercher auprès des organismes spécialisés, les financements possibles pour le montage des dossiers et pour la réalisation des travaux.

Le nombre des réalisations annuelles a été fixé à 40 et l'aide du Département consiste en une participation financière pour:

- le montant du dossier effectué par le PACT
- la réalisation des travaux
- MONTAGE DU DOSSIER PAR LE PACT.

Le conseil général attribuera une subvention de 3.500 F pour chaque dossier réalisé par le PACT, la différence entre la participation du Département et le prix total du dossier sera recherché cas par cas, par le PACT. Ainsi l'intervention financière du Département se traduit concrètement pour les personnes à la gratuité de la prestation de l'organisme chargé de monter le dossier.

- COUT DES TRAVAUX.

L'intervention du département a été fixée à un taux compris entre 10 et 20% sur un coût moyen de travaux de 26.000 F par dossier. Cette aide vient en complément des subventions qu'allouent les différents organismes institutionnels compétents en la matière et conduisant à un allègement des charges supportées par les handicapés physiques.

Circulaire communiquée par la préfecture de la Haute Garonne.

CENTRES DE FORMALITES DES ENTREPRISES

Dans le but de simplifier les démarches administratives des entreprises, il a été prévu, suivant les dispositions du décret N° 81-257 du 18 Mars 1981 (modifié et complété par le décret N°84-405 du 30 Mai 1984) de créer sur l'ensemble du territoire des centres de formalités des entreprises.

L'ouverture de tels centres permet aux déclarants personnes physiques ou morales, de remplir en un seul lieu et sur un document unique les formalités afférentes à la création, à la modification du statut ou à la cessation d'activité d'une entreprise. Les formalités accomplies dans ces centres se substituent ainsi aux nombreuses démarches que devait effectuer tout déclarant auprès des diverses administrations intéressées.

Ces centres de formalités des entreprises ouvriront en Haute-Garonne le 12 Mai 1986.

Chaque entreprise suivant sa qualité s'adressera donc au centre dont elle relève:

- Chambre de commerce et d'industrie pour les entreprises commerciales et industrielles,
- Chambre de Métiers pour les entreprises artisanales,
- Greffes des Tribunaux de Commerce pour les sociétés civiles et autres que commerciales ainsi que pour les agents commerciaux,
- U.R.S.S.A.F. pour les professions libérales et les employeurs dont les entreprises ne sont pas immatriculées au registre du commerce ou inscrites au répertoire des métiers,
- Centre des Impôts pour les entreprises qui n'entrent dans aucune des catégories citées ci-dessus.

Circulaire communiquée par la préfecture de la haute Garonne,

A.C.C.A. de MERVILLE

RECTIFICATIFS

Lors de son Assemblée générale du 14 mars 1986, les chasseurs de l'Association Communale de Chasse Agrée ont approuvés à la majorité plusieurs dispositions à savoir :

- A/ Ouverture des jours de chasse

- Le 1er mois, 3 jours par semaine (mercredi, samedi, dimanche),
- Ouverture du lièvre retardée de 15 jours,
- Les autres mois, la période de chasse se fera en fonction de l'arrêté préfectoral en vigueur.

- B/ Propositions de l'Assemblée générale départementale pour la saison 86/87 :

- ouverture 14 Septembre
- fermeture générale 10 Janvier
- fermeture perdreaux 23 Novembre
- fermeture lièvres 14 Décembre
- fermeture bécasses 28 Février
- fermeture palombes 31 Mars

Ces dates ne sont pas officielles; Dans tous les cas il faudra se référer à l'arrêté préfectoral dès sa parution.

- C/ Rappel des actions de l'A.C.C.A.,

- 2 Juin : lâcher de 20 levrauts
- 16 - - - 20 levrauts
- (en janvier il a été déjà lâché 15 couples et 2 trios)
- début Aout : lâcher de 250 perdreaux de 12/13 semaines.
- A l'ouverture : lâcher de 150 faisans.

- D/ Commissions

- Lièvres : MM. GIBILARO-BERNES-PONS-VERON-RYTER-
- Plumes : MM. PARIS - PONS - ZOCCA -
- Muisisbles : MM. PARIS - LLORCA - BERNES -

Il est bien entendu que les trois gardes font aussi partie des trois commissions.

.../...

.../...

- E/ Permanences

---Permis de chasser : Validation à la Mairie.

MERCREDI 27 AOUT 1986 de 9 H à 12 H

SAMEDI 30 AOUT de 9 H à 12 H

MERCREDI 3 SEPTEMBRE de 9 H à 12 H

SAMEDI 6 SEPTEMBRE de 9 H à 12 H

MERCREDI 10 SEPTEMBRE de 9 H à 12 H

- Distribution des cartes : par le bureau de l'A.C.C.A

SAMEDI 6 SEPTEMBRE de 9 H à 12 H

SAMEDI 13 SEPTEMBRE de 9 H à 12 H

- REDEVANCES Campagne 86/87 -

Visa et Validation Nationale	:	600 F
Visa et Validation Départementale	:	144 F
Validation complémentaire nationale	:	456 F
Validation départe mentale (lorsqu'il s'agit d'une démarche simultanée pour plussieurs départements)	:	112 F
Gibier d'eau	:	45 F
Cotisation fédérale	:	160 F

" ATHLETISME

Notre section athlétisme a considérablement progressé, tant qualitativement que quantitativement durant cette saison 85/86.

De nombreux jeunes sont venus nous rejoindre, nous permettant d'aligner plusieurs équipes complètes (Poussines-Benjamines-Benjamins-Minimes filles).

Bien emmenés par les "anciennes et anciens", les nouveaux se sont vite adaptés et la motivation qui les a animés durant la saison a fait le reste. Les bons résultats sont venus, d'abord en cross puis sur piste.

En cross notre participation a été très remarquée à FLEURANCE, au cross de "LA DEPECHE" à la Ramée, à AUTERIVE, à SESQUIERES, à AUSSONNE et particulièrement aux finales départementales C.A.P.S.

- A LABARTHE SUR LEZE, MERVILLE terminait à la 1ère place par équipes en poussines devant de grands clubs comme COLOMIERS et SAINT GAUDENS, (avec Charlotte GARREAU-Carole ARRECGROS-Stéphanie VILLEMAINE et magalie VERSAPUECH).

L'équipe minime fille se classait 2ème derrière FRONTON et devant SAINT BEAT, (avec Sandrine PERINET-Sandrine LAFFON-Nathalie VILLEMAINE et Katia CADAMURO).

Bonne prestation également des benjamines et benjamins.

- A AUSSONNE : victoire individuelle pour Stéphanie NICOLA (poussine), Karine LAURENS (benjamine), Stéphane CADENA (benjamin), Christophe BASTIDA (minime).

La saison sur piste s'est également très bien passé et nos jeunes athlètes se sont comportés aussi bien dans les différentes courses (sprint ou demi-fond) que dans les sauts (longueur, hauteur) et les lancers (poids, balle, disque, javelot) sans oublier les courses de relais.

nous souhaitons de bonnes vacances à tous et nous attendons avec optimisme la saison 1986/1987, car nous pensons que de nombreux autres enfants de 9 ans et plus viendront nous rejoindre en Septembre.

Pour tous renseignements prenez contact avec :
Monsieur CAZES tél. 61 85 06 58.

.../...

.../...

SECTION YOGA

Soucieux d'étendre ses services aux habitants de notre commune, le Foyer rural envisage la création d'une section YOGA à la rentrée de Septembre 1986.

- Qu'est-ce que le yoga, ni philosophie, ni religion, mais recherche d'une façon de vivre dans un maximum de calme et d'efficacité.

- Que peut-on attendre du yoga, dans notre siècle moderne le corps, comme l'esprit sont sans cesse agressés et en alerte, tendus, crispés. Le yoga, dont l'une des raisons profondes est d'être en harmonie avec soi, renforce ce freinage naturel. C'est pourquoi il préserve des émotions, des chocs, des stress.

- Objectifs qui doivent guider le futur yoghin :

désirer obtenir la maîtrise de son corps et perfectionné l'intérieur de son être.

- A qui s'adresse le yoga; à tous, le yoga occidental ou hatha-yoga qui a sa source dans l'Hindouisme, dont les propositions sont la vitalisation du corps et la purification du système para-nerveux, peut être pratiqué dès l'âge de 9 ans et jusqu'à 75 ans et plus.

Une réunion d'information vous sera proposée au mois de Septembre.

TWIRLING CLUB MERVILLOIS

Je remercie les parents qui pendant la période sportive, nous ont aidé à transporter les athlètes et je compte sur leur bienveillance pour les défilés de l'été.

Je félicite les twirleuses pour leurs prestations au cours de l'hiver.

Hélas, nous n'avons pu participer au 2ème Critérium de Bordeaux, la neige en étant la cause.

- 8ème au concours académique à SESQUIERES,
- 12 ème au Critérium de la Garonne à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS,
- 2ème au défilé de FONTENILLES,
- 4ème au Festival des Majorettes de FONTENILLES,
- 1ère place pour les mini twirleuses avec un score de points dépassant tous les groupes toutes catégories confondues.

Nous pensons participer au critérium du Lauragais début Septembre et à la coupe de l'Avenir en Décembre.

Les épreuves sportives seront pour cette année assez chargées.

Avec le soleil les défilés reprennent, nous espérons que la saison d'été sera aussi chargée que la saison sportive.

Mme MONBRUN.

ECOLE DE MUSIQUE

L'assemblée générale du 4 Juin 1986 a confirmé la bonne vitalité de l'Ecole qui, avec 6 professeurs et 75 élèves est maintenant bien présente dans notre village. La création d'un cours d'initiation musicale pour les tout petits (6 à 8 ans) a été bien appréciée car nous avions plus de 14 élèves cette année.

Dans la ligne de conduite qu'elle s'est fixée, c'est à dire offrir le maximum de possibilités aux élèves, nous allons créer cette année un cours de violon et un cours d'accordéon, qui viendrait s'ajouter à la guitare, la trompette, le piano et le solfège tous niveaux. Et nous sommes prêts à étudier toute proposition sérieuse pour d'autres instruments.

Nous avons présenté 11 élèves aux examens départementaux des Ecoles de musique, et de très bons résultats avec :

- 3 premières mentions - 5 deuxièmes mentions et 3 troisièmes mentions en instruments.

Pour finir l'année, nous avons organisé la fête de l'école le samedi 21 Juin en soirée. C'était également la fête de la musique et notre école y a participé avec la chorale. Malgré la concurrence sérieuse du football, la salle était pleine et tous les présents ont apprécié le travail effectué par les élèves.

Le final chanté par tous les enfants, puis par toute l'assistance a permis de terminer dans la joie cette soirée. N'oublions pas la participation de la Chorale de Merville qui nous a offert de très beaux morceaux et que nous remercions vivement.

La rentrée se fera la dernière semaine de Septembre et les inscriptions débiteront vers le 15 Septembre.

Une information ultérieure apportera toutes les précisions nécessaires.

.../...

.../...

Le nouveau bureau de l'Ecole de musique souhaite encore une fois de bonnes vacances à tous, sans trop oublier les instruments, et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Le bureau 1986/1987

Président	:	M. André GIRAUD
Vice-présidents	:	M. Guy DESTARAC M. Roger PARIS
Secrétaires	:	Mme michèle LARROUX Mme Monique SUDRES
Trésorières	:	Mme Nadine GIRAUD Mme Michèle ARRECGROS
Membres du bureau	:	Mme Monique PALMERO Mme Yvette PERINET M. Guy FRAYSSE

=====